

3/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance extraordinaire le :

Mercredi 15 mai à 19h00 - Salle du Conseil Municipal

1. URBANISME

1.1. Attribution du marché de travaux d'aménagement d'une piste d'athlétisme

2. ASSOCIATIONS

2.1. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité d'Action Culturelle, pour l'organisation du passage de la Flamme Olympique le 24 mai 2024

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1. Versement de la prime du pouvoir d'achat aux agents éligibles

4. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mai, le Conseil Municipal de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, légalement convoqué, en date du 30 avril, s'est réuni en session extraordinaire sous la présidence de M. André MEURAILLON, Maire.

Etaient présents : M. André MEURAILLON, Maire, Mme Anne DELPECH DE MONTGOLFIER, Maire-déléguée, Mme Claire AUTHIER-FORT, M. Laurent BUZARD, Mme Florence SWISTEK, M. Philippe BOBE, Mme Françoise DELAHAYE, M. Vincent RENAUDIN, Adjoints. M. Benoît DELATTE, M. Hervé RENAUD, Mme Patricia VIMPERE, M. Damien LANGLADE, Mme Magalie VERGNE, M. Jean-Yves GUITTARD, Mme Corinne GIRARDEAU, M. Jean-Pierre CATONNET, Mme Nathalie BERTHONNAUD, M. Valentin GILLET, Mme Patricia ANSO, M. Pierre VAN ZELE, Mme Géraldine PEREZ, M. Yanick BOZZINI, M. Philippe DESRUES, Mme Hélène BROCHET-TOUTIRI.

Avaient donné procuration : Mme Carole COURIBAUT à Mme Françoise DELAHAYE, Mme Sandrine GROS à Mme Magalie VERGNE, M. Yann FONTENOY à M. Philippe DESRUES,

Secrétaire de séance : M. Vincent RENAUDIN

1. URBANISME

1.1 Attribution du marché public de travaux d'aménagement de la piste d'athlétisme au stade Gilbert Santiago (Annexe tableau Analyse des offres)

Rapporteur : Monsieur André MEURAILLON, Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2023_04_DEL_13 du conseil municipal du 24 mai 2023 approuvant le lancement du projet de la création d'une piste d'athlétisme et du plan de financement,

Vu la délibération n°2024_01_DEL_09_ du conseil municipal du 6 mars 2024 approuvant la modification du plan de financement des travaux au regard de l'estimation des travaux réalisée par le maître d'œuvre,

Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé à la publication le 29 février 2024 et fixant au 29 mars 2024, à 12h00, la date limite de réception des offres au marché travaux pour l'aménagement de la piste d'athlétisme,

Vu l'avis consultatif de la commission d'appel d'offres, mise en place par la commune de Barbezieux-St-Hilaire, réunie le lundi 29 avril 2024,

Considérant que le marché public de travaux est composé d'un seul lot :
Terrassement / V.R.D. / Sol et équipements sportifs

Considérant que 29 entreprises ont retiré le dossier sur la plateforme dématérialisée <http://charente.marches-publics.info/> et que 3 entreprises ont déposé une offre.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Décide de suivre l'avis consultatif de la Commission et d'attribuer comme suit le marché travaux pour l'aménagement de la piste d'athlétisme à l'entreprise SPORTINGSOLS - 9 rue du stade 85 250 ST FULGENT – pour un montant de 777 631,39€HT soit 933 158,03€ TTC, incluant la solution tranche ferme (aménagement) et tranche optionnelle (cage de disque, tapis, caillebotis et poteaux pour le saut à la perche, haies). La prestation supplémentaire éventuelle (dévoisement du réseau d'éclairage) n'a pas été retenue par la Commission (coût supplémentaire de 37 978€),
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer le marché correspondant avec l'entreprise ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

ADOPTÉ.

Discussion :

Monsieur Philippe DESRUE indique que 3 entreprises ont répondu à l'appel de marché public. Les 3 entreprises avaient des propositions satisfaisantes mais plus onéreuses, la société SPORTINGSOLS s'est distinguée lors de cette première proposition notamment sur la solidité financière et le respect des conditions écologiques.

Un second tour a été réalisé auprès des 3 entreprises, et plusieurs entreprises ont notamment baissé leur tarif d'environ 50.000 €. La société SPORTINGSOLS s'est définitivement distinguée et a été retenue.

Question de Monsieur Yannick BOZZINI :

Il y a-t-il du matériel prévu dans la prestation proposée par la société SPORTINGSOLS ?

Réponse de Monsieur André MEURAILLON :

Non certains aménagements électriques proposés ne sont pas possibles car le SDEG reste propriétaire des réseaux. Par ailleurs certaines tranches optionnelles prévoyaient de la fourniture de matériel (sautoir, cage de lancer de marteau).

Ces options n'ont pas été retenues pour le moment et les travaux se feront en régie ou par des entreprises tierces en 2025 à moindre coût.

2. ASSOCIATIONS

2.1 Attribution d'une subvention exceptionnelle au comité d'action culturelle pour l'organisation du passage de la flamme olympique

Rapporteur : Madame Florence SWISTEK, adjointe en charge de la vie associative

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le passage de la Flamme Olympique sur la Commune de Barbezieux-Saint-Hilaire, le vendredi 24 mai 2024,

Considérant que le Comité d'Action Culturelle (CAC) porte l'organisation du passage de la Flamme Olympique, en ce qui concerne l'installation, l'animation, la restauration et la sécurité,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 20 000€ au Comité d'Action Culturelle, pour l'organisation de la manifestation du passage de la Flamme Olympique le vendredi 24 mai 2024,
- Dit que les crédits sont prévus sur le budget primitif principal 2024,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents afférents.

Monsieur Damien LANGLADE, président du CAC, ne prend pas part au vote

ADOPTÉ.

Pas de discussion.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 Versement de la prime du pouvoir d'achat aux agents éligibles

Cette délibération est reportée au prochain conseil municipal, le 26 juin, en raison d'une impossibilité pour le centre de gestion d'émettre son avis suite un envoi trop tardif du dossier.

4. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

4.1 Flamme Olympique

Les préparatifs du passage de la flamme olympique se déroulent bien, il y aura 430 personnes qui entreront en même temps à G SANTIAGO pour accompagner le dernier porteur de flamme

Un 2^e parcours de la flamme interviendra avec un convoi publicitaire local. Ce 2^e parcours sera lancé entre 9h20 et 9h30.

Il y aura 7 véhicules publicitaires et 13 véhicules de l'association le BAR (Barbezieux Auto Rétro) et un véhicule des pompiers pour clôturer cette 2^e caravane.

Les animations seront lancées de 10h à 12h30 et de 14h à 17h – 17h30 pour animer sportivement la commune, de nombreux ateliers seront proposés notamment aux écoles. La seule difficulté, l'école de GUIMPS n'a pas trouvé de moyen de transport pour faire venir les 69 enfants sur la commune. Il y a d'ores et déjà 3000 personnes prévues dans les zones réservées.

Vendredi soir une réunion d'organisation à destination des bénévoles est prévue à 19h00 à Plaisance. La circulation ne sera coupée que sur le parcours juste pour le passage du convoi. L'objectif est de ne pas bloquer toute la circulation sur la commune. A la fin du passage du 2^e convoi toute la circulation sera de nouveau ouverte.

[Clôture de la séance à 19h20](#)